

Objet : lancement du dispositif « Prescri'Forme : l'activité physique sur ordonnance en Ile-de-France »

Madame, Monsieur, Docteur,

L'article 144 de la loi de modernisation de notre système de santé donne la possibilité au médecin traitant de prescrire de l'activité physique adaptée à ses patients en affection de longue durée (ALD) au regard des effets bénéfiques, scientifiquement reconnus, de l'activité physique sur l'état de santé.

L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ont conjointement élaboré le Projet Régional Sport Santé Bien-Etre, que nous avons cosigné le 27 septembre 2017. Ce projet inclut la mise en œuvre du dispositif « Prescri'Forme : l'activité physique sur ordonnance en Ile-de-France ».

Le dispositif Prescri'Forme présente trois particularités franciliennes par rapport au cadre législatif, à savoir :

- La possibilité de prescription est étendue aux médecins de toute spécialité, libéraux et hospitaliers ;
- Au-delà des ALD, le dispositif englobe l'obésité et l'hypertension artérielle ;
- Une plate-forme téléphonique départementale, au sein de chaque centre de référence-ressources agréé Prescri'Forme, vient en appui aux médecins notamment dans l'aide à la prescription de l'activité physique adaptée.

Parallèlement, des structures (clubs sportifs, associations, structures des collectivités territoriales), dispensant une offre d'activité physique adaptée sécurisée en termes de règles et de recommandations, sont sur la base d'une candidature répondant à un cahier des charges élaboré par la DRJSCS et l'ARS, certifiées Prescri'Forme.

Ces structures certifiées sont recensées sur le site www.lasanteparlesport.fr.

Aussi, nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement du dispositif Prescri'Forme

A cet effet, vous trouverez pour votre bonne information en fichiers joints les outils suivants :

- Le carnet de suivi du patient Prescri'Forme;
- Le flyer médecin de présentation du dispositif Prescri'Forme ;
- Le flyer patient de présentation du dispositif Prescri'Forme;
- L'affiche Prescri'Forme destinée aux salles d'attente et lieux publics.

Par ailleurs, la certification Prescri'Forme de programmes passerelles de mise à l'activité physique viendra compléter le dispositif d'ici la fin de l'année 2018.

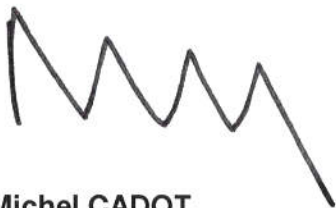
Nos services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

ARS-IDF-SECR-DPSRI@ars.sante.fr

DRJSCS75-POLESPORT@drjscs.gouv.fr

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Docteur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris



Michel CADOT

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France



Christophe DEVYS

PJ :

Carnet de suivi du patient Prescri'Forme

Flyer médecin Prescri'Forme

Flyer patient Prescri'Forme

Affiche Prescri'Forme